



# LES POLITIQUES D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

«EMPLOYEURS PUBLICS ET PRIVÉS»

### Personnes concernées :

Toute personne souhaitant s'appuyer sur l'obligation d'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés

### Pédagogie :

Entraînement par la réalisation d'un cas pratique  
Utilisation d'un guide méthodologique

### Pré-requis : Aucun

### Intervenant(s) :

Spécialiste du conseil à l'entreprise

### Lieu : Paris

### Durée : 1 journée

### Date(s) :

18 Janvier 2018

08 Novembre 2018

**Tarif : 490 €** net par participant  
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

**Tarif adhérent : 350 €**

### Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :  
[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)  
Téléphone : 01 44 23 76 06



### OBJECTIFS

- Conseiller et informer les employeurs
- Utiliser la DOETH pour inciter au développement de l'emploi des travailleurs handicapés
- Savoir remplir une DOETH



### PROGRAMME

#### 1. Évolution du cadre légal

**2. Méthode de calcul** pour déterminer le montant de la contribution des établissements à l'AGEFIPH

**3. Valorisation de l'ensemble** des modes de réponses à la loi du 11 Février 2005

- Emploi
- Contrats avec le secteur protégé et adapté
- Accueil de stagiaires
- Accord d'entreprise

**4. Minorations de la contribution** et dépenses déductibles

**5. Spécificités du mode** de calcul dans la fonction publique



## Personnes concernées :

Représentants du personnel, membres du CHSCT, délégués syndicaux, référents handicap

## Pédagogie :

Apports théoriques  
Échanges, retours d'expériences réussies et de bonnes pratiques  
Approches ludiques  
Mises en situation

**Pré-requis :** Aucun

## Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

**Lieu :** Paris

**Durée :** 1 journée

## Date(s) :

19 Juin 2018

**Tarif : 490 €** net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

**Tarif adhérent : 350 €**

## Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :  
[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)  
Téléphone : 01 44 23 76 06



## OBJECTIFS

- Maîtriser les enjeux et les impératifs de la loi de 2005
- Perfectionner son conseil auprès des salariés en situation de handicap
- Être force de proposition dans les négociations (accord collectif ...)



## PROGRAMME

**1. Loi du 11 février 2005 actualisée**, la négociation annuelle obligatoire (NAO)

**2. Handicap : de quoi parle-t-on?** Les différentes représentations du handicap, de la définition du handicap à la reconnaissance de « travailleur handicapé », les différents statuts administratifs, les spécificités du handicap et les comportements à adopter

**3. Rôle des différentes I.R.P.** concernant l'emploi des personnes handicapées

**4. Développer une politique** en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés : les grands axes

**5. Formalisation** : la convention AGEFIPH et l'accord agréé, être force de proposition dans les négociations

**6. Panorama** des acteurs et des aides mobilisables

**7. Dispositif d'aides** à l'embauche et au maintien dans l'emploi



**Personnes concernées :**

Les managers de terrain et de proximité  
 Les RRH et Business Partners  
 Les collègues directs, équipes et collectifs de travail

**Pédagogie :**

Apports théoriques  
 Échanges de pratiques  
 Mises en situation

**Pré-requis :** Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

**Lieu :** Paris**Durée :** 1 journée**Date(s) :**

30 Janvier 2018

**Tarif : 490 €** net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

**Tarif adhérent : 350 €**

**Formation en intra sur demande**

Renseignements et inscriptions :  
**[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)**  
**Téléphone : 01 44 23 76 06**

**OBJECTIFS**

- Démystifier le handicap par une meilleure connaissance de la réalité des personnes handicapées en emploi
- Rassurer les participants sur leurs capacités à favoriser l'intégration durablement
- Donner envie aux participants d'accueillir et de travailler avec un collaborateur handicapé

**PROGRAMME**

- 1. Handicap, de quoi parle-t-on ?**  
Les différentes représentations du handicap, la définition légale, les typologies du handicap
- 2. Reconnaissance** « travailleur handicapé », les différents statuts administratifs des bénéficiaires de la loi de 2005 et les droits associés
- 3. Impact psychologique** du handicap
- 4. Réalité des personnes** handicapées en emploi
- 5. Handicaps spécifiques** et invisibles
- 6. Bonnes pratiques pour accueillir** une personne en situation de handicap
- 7. Préparer l'équipe, ses collègues** et lever les freins
- 8. Intégrer et favoriser** la cohésion d'équipe
- 9. Libérer la parole** et apprendre à communiquer
- 10. Différents acteurs** internes et externes mobilisables



## Personnes concernées :

Chargés de mission handicap, directeurs des ressources humaines, assistantes sociales, infirmières du travail, managers

## Pédagogie :

Apports théoriques  
Échanges, retours d'expériences réussies et de bonnes pratiques  
Approches ludiques  
Mises en situation

## Pré-requis : Aucun

## Intervenant(s) :

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

## Lieu : Paris

## Durée : 1 journée

## Date(s) :

06 Octobre 2018

**Tarif : 490 €** net par participant  
hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

**Tarif adhérent : 350 €**

## Formation en intra sur demande



Renseignements et inscriptions :  
[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)  
Téléphone : 01 44 23 76 06



## OBJECTIFS

- Savoir communiquer sur la thématique du handicap
- Anticiper l'impact des problèmes de santé au travail et favoriser le maintien dans l'emploi
- Instaurer un climat de confiance et faciliter les démarches de reconnaissance
- Favoriser l'adhésion des managers et collègues concernant l'intégration et le maintien dans l'emploi d'une personne en situation de handicap



## PROGRAMME

1. **Cadre légal** : d'hier à aujourd'hui
2. **Handicap** : de quoi parle-t-on ? Les différentes représentations du handicap, définition légale, du médical à l'administratif : les types de handicaps concernés par la RQTH
3. **Comment et pourquoi** effectuer une demande de reconnaissance de travailleur handicapé ?
4. **Bénéficiaires** de l'obligation d'emploi et leurs droits
5. **Communiquer** : Qui ? Comment ? L'impact psychologique du handicap, être à la bonne place
6. **Difficultés**, solutions et comportements à adopter en fonction des handicaps
7. **Recruter, intégrer, manager** et maintenir dans l'emploi un travailleur handicapé : les bonnes pratiques
8. **Différents acteurs** : organisation interne et partenaires externes
9. **Dispositifs d'aides** à l'embauche et au maintien dans l'emploi de l'AGEFIPH



**Personnes concernées :**

Toute personne chargée de la mise en œuvre de la politique d'emploi de personnes handicapées

**Pédagogie :**

Apports théoriques  
Échanges de pratiques, retours d'expériences réussies  
Mises en situation

**Pré-requis :** Aucun**Intervenant(s) :**

Consultant RH spécialisé dans l'emploi de personnes handicapées

**Lieu :** Paris**Durée :** 2 jours**Date(s) :**

20 - 21 Mars 2018

**Tarif : 920 €** net par participant hors frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

**Tarif adhérent : 640 €**

**Formation en intra sur demande**

Renseignements et inscriptions :  
**[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)**  
**Téléphone : 01 44 23 76 06**

**OBJECTIFS**

- Comprendre les enjeux et les impératifs de la loi de 2005
- Maîtriser le socle de connaissances nécessaires concernant l'emploi de personnes handicapées
- S'approprier son rôle de référent handicap
- Être capable de piloter, animer et suivre une politique d'emploi en faveur des travailleurs handicapés

**PROGRAMME**

- 1. Cadre légal :** d'hier à aujourd'hui
- 2. Comment répondre** aux impératifs de la loi du 11 février 2005 ?
- 3. Enjeux de l'emploi** des personnes handicapées
- 4. Handicap :** de quoi parle-t-on ? Les différentes représentations du handicap, les différentes typologies de handicap, la RQTH, les caractéristiques des bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les droits
- 5. Difficultés, solutions** et comportements à adopter en fonction des déficiences
- 6. Développer une politique d'emploi** de travailleurs handicapés : le projet, les différents axes, l'organisation interne, les freins et leviers
- 7. Intégrer la politique** handicap comme logique RH
- 8. Rôle et missions** du référent handicap
- 9. Recruter, intégrer, manager** et maintenir dans l'emploi une personne en situation de handicap : les bonnes pratiques
- 10. Les différents partenaires** intervenant dans le champ du handicap : quand et comment les mobiliser ?
- 11. Mesures de droit commun** et mesures spécifiques de l'AGEFIPH





# Conditions générales de vente

## • Tarification

Pour les formations en inter-entreprises, se reporter aux programmes de formation du catalogue.  
Pour les formations en intra-entreprise, le tarif oscillera de 1 810 € \* à 2 200 € TTC la journée plus les frais annexes. (\* Tarif adhérents)

## • Modalités d'inscription

L'inscription aux stages de formation de CHEOPS ne sera effective qu'à compter de la réception du bulletin d'inscription dûment complété ainsi que du chèque d'acompte de 30 % du coût total de la formation. Ce chèque ne sera encaissé par CHEOPS qu'une fois la formation réalisée.

Les inscriptions se font par ordre de réception jusqu'à concurrence des places disponibles. Elles seront confirmées au plus tard 4 semaines avant le début du stage par CHEOPS.

CHEOPS fera ensuite parvenir la convocation précisant le lieu exact du stage, les heures de début et de fin de celui-ci ainsi que le programme de formation et tous les renseignements pratiques nécessaires. Afin de garantir la qualité de nos formations, nous tenons à limiter à 12 le nombre de participants à chaque stage. Il est donc fortement conseillé de s'inscrire aux formations le plus tôt possible (délai minimum : 4 semaines avant le début de la formation).

En fonction du nombre d'inscrits, CHEOPS pourra être amené à annuler, reporter ou dédoubler un stage. Les participants inscrits seront immédiatement informés. Si ce report entraîne un empêchement pour un stagiaire à participer à une session, son organisme d'origine aura le choix entre le remplacement par une personne ayant les mêmes besoins en formation, ou le remboursement des sommes éventuellement versées.

En cas d'annulation tardive du fait d'un participant (moins de 15 jours avant le début du stage), nous nous réservons le droit de conserver le chèque d'acompte versé à la souscription.

## • Conditions de participation

Le coût par participant figure sur la fiche descriptive contenue dans le catalogue édité par CHEOPS. Le coût est applicable pour les inscriptions fermes (reçues et confirmées) concernant les sessions programmées dans le catalogue. Le coût pédagogique est forfaitaire sans TVA (exonération). Les frais annexes (hébergement, repas et déplacement) restent à la charge directe des structures participantes et sont à régler sur place.

Toute session commencée est due en totalité. En cas d'annulation en cours de stage à l'initiative de CHEOPS, les frais de déplacement des participants seront alors remboursés. À l'issue de la formation, CHEOPS établit la facture et adresse une attestation de formation ainsi qu'une copie des feuilles d'émargement à la structure participante.

## • Informations légales

N° de déclaration d'activité : **11 75 51 448 75** enregistré auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° de siret : **751 984 972 00016**

## VOS CONTACTS FORMATION :

Christine BROULEAU :  
Chargée de Mission Formation

Tél. : 01 44 23 59 21

Magali GIBERNE :  
Assistante Formation

Tél. : 01 44 23 76 06

Gilles LENICE : Délégué Général  
CHEOPS : 47 rue Eugène Oudiné 75013 Paris



Inscriptions via notre site

[www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)

Je cherche  
une formation



Je consulte les  
programmes



Je m'inscris



Ma demande  
est prise en charge



47 Rue Eugène Oudiné  
75013 PARIS  
Tél : 01 44 23 76 06  
Fax : 01 44 23 70 56  
[assistante@cheops-ops.org](mailto:assistante@cheops-ops.org)

---

Inscrivez-vous sur [www.handi-formation.fr](http://www.handi-formation.fr)